



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil de quartier du 12 juin 2012
COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Présidente et vice-président : Martine Schmit, Michel Lefebvre
Membre de l'opposition : Danièle Legué

Collège des associations

Marie-Madeleine Hooge du Réseau d'Echanges des Savoirs, Bernadette Perrutel de Sesakinoufo, Nadia Vargas de Fontaine de Gaïa, Nicolas Etiévant de CLAP53, Bernard Jacob de l'Ordre de Malte, Amélie Menant pour l'Amicale Laïque des Ecoles Publiques de Porchefontaine

Collège des habitants

Jehan-Philippe Leroy, Caroline Prouf, Laure Dispan de Floran, Isabelle Lallemand, Tanguy de la Laurencie, Jean-Paul Neveux, Antoine Divan, Christian Rey-Renaux

Collège des personnes désignées

David Crépy, Francis Naudin, Pierre Arnaud, Marie-Christine Claraz, Stéphane Bouilloux-Laffont

Absents excusés

Catherine Mordant pour la PEEP, Agnès Savignac de VEI, Thomas de Wailly, Simone Prost, Janine Meurin, Dominique Walgraeve.

Invités présents

Emmanuelle Delhomme, Directrice de la Maison de Quartier
Marie-Jo Jacquey de L'Echo des Nouettes
Camille Brunet, Ingénieure Circulations Douces à la DGST de la Ville,
Thierry Deneux, Paroisse Saint-Michel et Nicolas Fouquet.

!- !- !- !

Aménagement de l'avenue de Porchefontaine

Le projet d'aménagement de l'avenue de Porchefontaine arrive à son terme. Une bande cyclable matérialisée par un enrobé de couleur et large de 2 mètres sera réalisée ainsi que 14 places de stationnement qui s'insèrent dans l'alignement de l'avenue, de part et d'autre de celle-ci. Des érables champêtres seront plantés en novembre 2012.

Les arbres actuels seront abattus début août avant le démarrage des travaux d'enfouissement et de voirie.

La réunion publique d'information et de présentation du projet aura lieu le samedi 30 juin de 11 heures à midi à la maison de quartier de Porchefontaine. Des affiches seront apposées, notamment devant la gare, à la maison de quartier, dans les immeubles de la résidence de la Roseraie, des immeubles voisins et chez les commerçants.

Projet de déploiement de l'offre en stationnement vélo sur le quartier

Après avoir rappelé que la Ville s'est engagée dans une politique en faveur des circulations douces visant à favoriser les déplacements alternatifs à l'usage de la voiture particulière, notamment celui du vélo, Mademoiselle Camille Brunet, Ingénieure Circulations Douces à la Direction Générale des Services Techniques, Service de la Voirie et de la Circulation, expose qu'en 2010, 1.350 places de stationnement vélo ont été recensées à Versailles, nombre largement inférieur à la demande et mal réparti. L'objectif du projet vise également à installer des arceaux vélo aux différents pôles générateurs de trafic.

Le diagnostic réalisé à Porchefontaine a relevé la présence de 134 places disponibles sur le quartier, exclusivement sous la forme d'un arceau lourd à stationnement latéral, très encombrant et peu fonctionnel. Le nouveau modèle adopté par la Municipalité optimise l'espace de stationnement et n'est pas accessible aux motos.

L'objectif proposé serait d'atteindre 252 places en conservant 31 arceaux ancien modèle, en remplaçant et en réalisant 59 nouvelles implantations.

Les nouvelles implantations prévues se situeraient :

- au débouché du parking de la maison de quartier près des pôles de dépôt de verre
- place du marché entre les arbres (*NB : à coordonner avec le projet d'aménagement projeté du square Lamôme*)
- rue Yves le Coz entre la Poste et l'abribus
- rue Coste, sur l'avancée de trottoir (face au coiffeur) dans la continuité du feu piéton
- rue Albert Sarraut, près de l'école
- rue Yves le Coz, dans l'enceinte de l'école primaire et de l'école maternelle, derrière le portail
- rue des Chantiers, entre le 40 et le 42 (à la desserte des commerces, face à un loueur de véhicules)
- rue des Chantiers, devant le bâtiment Le Montcalm en face du garage automobile. *Le Conseil de quartier pense qu'un seul emplacement suffit et souhaite la présence d'un banc.*
- rue du Pont Colbert face au n°19, le long de la fosse plantée. *Le Conseil demande un emplacement face au tabac-restaurant, devant les Cisterciens.*
- rue Anatole France / rue Rémont, à côté du centre de loisirs
- rue Rémont, devant les clubs hippique et de tennis.

Autres remarques du Conseil :

- Madame Delhomme demande des arceaux supplémentaires près de l'entrée de la maison de quartier

Le conseil souhaite deux autres implantations :

- rue Albert Sarraut à proximité de la pharmacie et des commerces
- rue Yves le Coz, à côté de l'église, rue des Célestins.

Mademoiselle Brunet prend note de ces remarques et le Conseil la remercie pour son intervention.

Adoption du compte-rendu du 12 avril

Des membres du conseil souhaitent que le sujet de la présence de la messe paroissiale sur la place du marché ne soit pas traité en question diverse, ce type de sujet qui touche tous les habitants devant être annoncé dans l'ordre du jour.

Après discussion, il est convenu que sera noté dans le compte-rendu que le vote a eu lieu à « une large majorité des membres encore présents ».

Fête paroissiale du 1^{er} juillet 2012

Messieurs Thierry Deneux, membre de l'équipe pastorale de la paroisse Saint Michel, et Nicolas Fouquet, organisateur de la messe paroissiale en juillet 2011, présentent au conseil le projet de fête paroissiale du 1^{er} juillet 2012. Ils exposent que le choix de l'emplacement de la messe sur le square Lamôme s'explique pour des raisons humaines (ouvrir le lieu de l'église à tous, plus grande facilité d'accès pour certains habitants, ouverture aux nouveaux habitants, invitation orientée vers les personnes du quartier qui n'entrent pas facilement dans une église) et matérielles (proximité de l'église en cas de pluie, repli rapide). Ils précisent que la paroisse Saint-Michel compte 2.000 paroissiens soit environ un quart de la population du quartier.

En 2011, 700 personnes étaient présentes sur la place qui offre des conditions de sécurité renforcée par la présence de bénévoles aux lieux stratégiques. Une quarantaine de chaises avaient été installées, les autres étant apportées par les paroissiens. Plusieurs personnes du camping se sont même arrêtées pour participer à la messe. Il n'y a eu connaissance d'aucun retour négatif et l'équipe pastorale souhaite un échange avec les membres du Conseil de Quartier.

Les membres de l'équipe pastorale insistent sur la volonté de la paroisse de ne faire aucun prosélytisme. Il n'est pas prévu que cette messe à cet endroit devienne une institution annuelle. L'événement conserve toutefois un réel caractère d'ouverture pour des habitants qui ne viennent jamais à l'Eglise.

Cette année, la messe aura lieu de la même façon sur la place du marché avec un apéritif prévu sur place, ouvert à tous, suivi d'un pique nique organisé à la fontaine des Nouettes.

Martine Schmit intervient pour préciser qu'avec Michel Lefèvre ils ont rencontré le père Laurent pour discuter de la question et qu'elle a envisagé d'autres lieux, en particulier le chapiteau et ses alentours (mais occupés par une grande rencontre de rugby ce 1^{er} juillet), les Grands Chênes (trop petite capacité) ainsi que la Fontaine des Nouettes, accessible à tous puisque des véhicules peuvent être autorisés à accompagner jusqu'à la fontaine des personnes ayant des difficultés à se déplacer et se garer au début de l'allée. Elle rappelle que le Maire a pris le temps pour réfléchir à la demande précise de la paroisse, le sujet étant délicat. Sa décision cependant ne crée pas de précédent.

Différentes interventions des membres du Conseil ont été notées :

- Cette manifestation crée un précédent qui peut amener d'autres groupes à demander le même type de manifestation : est-on prêt à accepter d'autres formes de cultes sur cette place ? un lieu plus éloigné ne serait-il pas plus judicieux ? On peut toutefois considérer que cet événement est demandé par des habitants du quartier pour des habitants du quartier.
- La messe sur la place du marché peut choquer des habitants, cependant on peut imaginer l'organisation de rencontres avec les habitants heurtés par ce type d'événement qui demeure assez exceptionnel et qu'il est possible d'anticiper. La communication autour de cet événement est fondamentale. L'équipe pastorale précise qu'un tract d'information est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du quartier.
- L'histoire du quartier est marquée par des désaccords occasionnels entre croyants et non-croyants sans que cela dégénère, Porchefontaine conservant son esprit « village » et d'entente.
- L'espace public a vocation à être partagé, une conception de la laïcité passe par la mise en œuvre de valeurs de tolérance, d'ouverture aux autres et à la différence.

- Il conviendrait que la paroisse soit également attentive et à l'écoute des habitants du quartier, notamment des associations (distribution du journal du quartier, de tract relatifs à des réunions organisées par le Conseil de quartier) rappelant que le trottoir est un espace public.

Présentation des résultats de l'enquête commerce et réunion publique du 22 mai :

Martine Schmit indique la présence d'une soixantaine de personnes, dont beaucoup de commerçants, de Madame Marie Boëlle Maire-Adjoint au commerce, invitée, de Monsieur Jacques Lemonnier Président de l'association des commerçants de Versailles, Monsieur Vandewalle Député des Yvelines et quelques membres du Conseil de Quartier.

Stéphane Bouilloux-Lafont rappelle l'enquête par questionnaire réalisée du 6 au 22 mai auprès d'un échantillon de 398 personnes. Le public a bien accueilli les tracts proposés à la sortie des écoles et sur le marché et chez plusieurs commerçants. L'étude a permis de recueillir une réponse de 2/3 de femmes et 1/3 d'hommes, les 39-60 ans étant les plus représentés. La durée moyenne de présence dans le quartier indiquée est de 23 ans. L'échantillon peut être considéré comme représentatif de la population du quartier.

Dans l'alimentaire, 75% des répondants achètent dans le quartier en semaine. Les commerces demandés sont principalement une boucherie dans le bas du quartier et un charcutier-traiteur. La réunion a permis d'entendre et de faire savoir que la boucherie de la rue Albert Sarraut livrait à domicile, ce que de nombreuses personnes ignoraient.

Pour les services, 60% des habitants fréquentent le quartier en semaine. Aucun nouveau service n'a été demandé, mais des services existants, et également ignorés ou peu connus, ont été mis en évidence.

En matière de restauration, les habitants du quartier déjeunent davantage en dehors. Les demandes portent sur un salon de thé, une crêperie, d'autres restaurants de cuisine française. Il ressort de l'analyse des réponses une véritable demande d'un espace de convivialité inter-âges.

En commerces divers, les demandes s'orientent vers une cordonnerie, une librairie, une mercerie et une quincaillerie.

En ce qui concerne les artisans demandés, on constate que l'offre existante est peu connue puisque ceux demandés existent déjà : plombier, chauffagiste...

Dans le domaine de la santé, les deux tiers des répondants indiquent utiliser les services du quartier. Rue Albert Sarraut, un nouveau cabinet d'infirmières s'est implanté le 31 mai à la place du cabinet du médecin. Il a été demandé un laboratoire d'analyses médicales, difficilement réalisable compte tenu notamment des contraintes législatives actuelles.

Les messages à faire passer auprès des Porchifontains seraient les suivants :

- Faites vivre les commerçants du quartier si vous êtes attachés à la vie et l'animation du quartier, la qualité des produits et des services proposés est réelle.
- Ne pas oublier la rentabilité que doit dégager tout commerce ou service pour être pérenne et faire vivre le commerçant. (certains commerces ou services malheureusement disparaissent : on parle de 400 fermetures de librairies presse à Paris en 2011, pensons à celle de Porchefontaine)
- Bien que les pouvoirs du Conseil de quartier et de la Ville soient limités, des actions seront menées pour inciter les gens travaillant dans le quartier ou y passant à consommer à Porchefontaine.

En conclusion de ces actions, il est possible d'affirmer que les commerçants ont compris qu'on réfléchissait à leurs problématiques. L'assureur Jérôme Biltz de l'agence Axa et Marc Bessis, propriétaire du magasin d'électro-ménager Sylber, ont été impliqués et des actions sont envisagées pour redynamiser l'association des commerçants. Le slogan « Acheter versaillais » doit prendre sa place à Porchefontaine.

Martine Schmit estime qu'il est important que les habitants se mobilisent autour des commerçants et expriment leurs souhaits. Elle rappelle que des aides, sous forme de conseils ou d'interventions diverses, à l'installation de nouveaux commerces sont possibles, peuvent être sollicitées auprès des élus. Par ailleurs, un effort de communication reste à faire puisque certains Porchifontains ignorent la présence de certains commerces ou services. Elle sollicite sur ce point le relais de chacun des membres du Conseil, tout en précisant que les commerçants, prestataires de services et artisans doivent renforcer leur visibilité et ou leur attractivité.

Proposition d'aménagement de la partie basse de la rue Yves Le Coz

En 2007 la partie « basse » de la rue Yves le Coz a été refaite avec la création de deux plateaux surélevés, un à l'angle de la rue Girardon et un autre à l'angle de la rue Pierre Mignard.

En 2009, une modification du tracé de la ligne B a été engagée vers la place Louis XIV : 240 bus par jour y transitent. En 2010, des plaintes des riverains des n°38 à 50 ont été reçues imputées aux vibrations engendrées par les véhicules franchissant les plateaux surélevés. En 2011, pour y remédier, les rampes des plateaux ont été modifiées.

En 2012, la ville a missionné un bureau d'études pour examiner la situation et évaluer le niveau de nuisances. La solution consistant à supprimer les 2 ralentisseurs et mettre en place des coussins berlinois n'est satisfaisante ni sur le plan financier ni sur celui de la sécurité.

Les services sollicitent l'avis du Conseil de quartier sur les propositions de solutions suivantes :

- Au carrefour Yves le Coz / angle Girardon : maintien du plateau et mise en place de panneaux stop sur la rue Yves le Coz dans les 2 sens. Montant des travaux : 1.000 €
- Au carrefour Yves le Coz / angle Pierre Mignard : maintien du plateau et mise en place de panneaux stop sur la rue Yves le Coz dans les 2 sens. Cette solution suppose l'inversion de sens de circulation du tronçon de la rue Mignard entre la rue Yves le Coz et la rue Jean de la Fontaine. Montant des travaux : 1.000 €.

Le Conseil estime que cette solution n'est pas viable : les stops génèrent du bruit et de la pollution. En termes de sécurité, le stop a un côté non négociable. On peut craindre aussi que les automobilistes ne respectent pas le stop sur la rue Yves le Coz qui est une voie principale.

Discussion : prévoir une solution en deux étapes. On constate l'efficacité de la proposition sur le premier plateau, ce qui n'affecte pas la circulation du quartier, et on avise ensuite. Il est également possible de rejeter les projets puisqu'il s'agit d'une demande de deux riverains seulement, risquant de gêner beaucoup de personnes. Il faut également considérer que le stop respecté par les bus va indéniablement provoquer beaucoup plus de nuisances, ceux-ci devant ralentir, s'arrêter, repartir ... sans oublier l'allongement du temps de transport et faire plus de bruit en repartant.

Il est demandé à la commission de circulation d'étudier ce problème et de donner son avis au prochain Conseil.

Calendrier des conseils

Après un échange rapide, il est décidé de revenir au mardi pour la tenue des Conseils. Le calendrier de l'année est ainsi fixé aux mardis :

- 11 septembre (en prévision de la fête du Bal Lamôme le 22 septembre)
- 20 novembre
- 8 janvier 2013
- 19 mars
- 14 mai
- 2 juillet

Compte-rendu des permanences

12 mai : André Montialoux a reçu la visite d'une seule personne qui se plaint du mauvais état des abords du 146 avenue de Paris, entre l'octroi et Viroflay et souligne les obstacles rencontrés en ville par des personnes ayant des difficultés à se déplacer : absences de rampes d'accès aux magasins, de main courante à la gare de Porchefontaine, de voiture électrique pour se promener dans le parc du château, les bus qui ne s'arrêtent plus à certains arrêts ...

Bus B

Le Conseil municipal a voté lors de sa séance de mai la création du terminus et de l'aménagement de la rue Louvois avec la possibilité de stocker trois bus. Le bas de la rue Yves le Coz est donc libéré et permettra la montée de voyageurs. Réalisation fin 2012 sous réserve du maintien de l'accord du STIF pour le versement de la subvention de 75% réservée uniquement aux aménagements de voirie.

Cette disposition permettra une jonction plus facile avec la ligne de bus ralliant Vélizy.

Le Conseil demande qu'un abribus soit installé rue du Pont Colbert à l'arrêt des Cisterciens pour les passagers qui vont à Vélizy.

Points divers :

Martine Schmit communique les informations suivantes :

- 1) Remplacement de Xavier Bloch pour l'ALEPP par Amélie Menant, que le Conseil accueille avec plaisir.
- 2) Gare de Porchefontaine : réponse négative à la demande de rampe pour les bagages sur le premier escalier. A suivre. Le Conseil s'étonne de l'absence d'employé de la SNCF depuis un an.
- 3) En réponse à une question posée : les terrains synthétiques du stade sont brossés et non nettoyés avec des produits chimiques. L'éclairage du stade a été réglé.
- 4) Trompe-l'œil : L'école du Paysage réalise des peintures sur le thème de Bécassine et des sports.
- 5) Les travaux de la rue de la Chaumière sont terminés, les riverains sont satisfaits des résultats et remercient vivement la Ville et les services pour cette belle réalisation. Les travaux de la rue Saint Michel sont en cours.
- 6) Rénovation de l'assainissement rue Augusta Holmes et rue de l'Etang
- 7) Le Tour de France passera le 22 juillet rue Rémond, la caravane dès 13 h 30, les coureurs à 15 h 30.
- 8) La fête de la musique sera présente sur le quartier avec deux groupes qui joueront de 20 h à 23 h sur la place du marché. Certains de ces musiciens sont du quartier : Electrogène et Rabbit Killers (Blues, rock).
- 9) Mois Molière : notamment Chorale Saint Michel le 14 juin en l'église Saint Michel, Roméo et Juliette le 24 juin à la Fontaine des Nouettes.
- 10) La maison de quartier sera fermée pour travaux entre le 9 juillet et le 25 août. Les autres maisons de quartier de la ville sont ouvertes et un système de navettes sera mis en place en fonction des demandes.
- 11) La fête de la Maison de quartier est lancée le 13 juin à 16 heures en présence du Maire de Versailles. Un appel est fait pour l'inscription des « petits bonheurs de la Maison de Quartier » dont les phrases seront inscrites sur les colonnes du hall d'entrée. Plusieurs cahiers des petits bonheurs circulent.

Fin du conseil : 23 h 30